

Pour un monde juste et durable... au quotidien !

CNCD-11.11.11 – Charte de durabilité

Nous, membres du personnel et bénévoles du CNCD-11.11.11, conscients de l'influence de notre mode de vie sur le développement durable et de l'image positive de nos activités gérées de manière durable, nous nous engageons à renforcer notre contribution à la durabilité selon les principes suivants :

- **Concordance de l'ensemble de nos activités avec les principes inscrits dans la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement¹** et le programme des Nations Unies pour le développement durable à l'horizon 2030² (ses principes et ses 17 Objectifs de développement durable) ;
- **Cohérence entre les alternatives que l'on promeut pour un monde juste et durable et nos actes quotidiens.**

Pour cela, nous nous engageons à entrer dans une démarche d'amélioration progressive et continue, au siège comme dans les bureaux régionaux, en :

- **évitant les achats et donc en privilégiant les alternatives** aux achats
 - En réalisant, pour tout, des **inventaires de ce qui est disponible** (ex. des publications aux consommables, en passant par les livres, les couverts à la cuisine, ...)
 - En gardant une **mémoire des achats** (ex. telle bâche achetée en telle année auprès de tel fournisseur)
 - En favorisant l'**économie collaborative sociale et solidaire** (ex. location, troc, partage de connaissances,...)
 - En valorisant les « **5R** »
 - Refusons** ce qui ne nous sert pas, ou ce que nous n'utilisons pas.
 - Réduisons** ce que nous consommons, et ne consommons que le juste nécessaire.
 - Réutilisons : Rangeons, Restituons et Réparons** tout ce qui peut l'être.
 - Recyclons** et donnons une seconde vie aux objets.
 - Retournons à la terre** nos déchets alimentaires.

- **achetant durable**, lorsque l'achat s'impose, c'est-à-dire en **privilégiant la rationalité économique et le respect des normes sociales et environnementales**
 - En définissant au préalable un **inventaire collectif des besoins**
 - En **justifiant le besoin d'achat**, sur base d'une liste des vérifications faites (inventaire, alternatives possibles (réutilisation,...)) et en appliquant la méthode BISOU
 - B : en ai-je Besoin ?
 - I : dois-je l'avoir Immédiatement ?
 - S : n'avons-nous pas déjà quelque chose de Semblable ?
 - O : quelle est l'Origine de ce produit ?
 - U : cet objet me sera-t-il vraiment Utile ?
 - En pensant aux **réutilisations futures** de l'objet acheté (ex. sur une publication, formuler le texte de manière à ce qu'il soit valorisable longtemps, pour les achats, privilégier les objets de qualité et réparables,...)

¹ Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement : <http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>

² Programme des Nations Unies pour le développement durable à l'horizon 2030 : http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&referer=/english/&Lang=F

- En **choisissant les fournisseurs** sur base de ces critères :
 - **Critères à respecter** : respect des droits humains, économiques, sociaux, environnementaux, culturels, civils et politiques; non-dégradation de l'environnement et conformité aux conventions internationales (dont l'Accord de Paris et l'Accord de Nagoya), respect des normes sociales de l'OIT, non-occupation politique ou économique d'un territoire
 - **Liste non exhaustive de critères à favoriser:**
 - Empreinte carbone et écologique
 - Circuits courts / local
 - Longévité/ "réparabilité"
 - Recyclé/recyclable
 - Seconde main/location/appel au don
 - Commerce équitable
 - Bio / produits naturels
 - Empreinte sociale
 - Respect des conditions de travail tout au long de la chaîne de production (salaire, heures de travail non excessives,...)
 - Respect des libertés syndicales (association et négociation collective)
 - Rationalité économique
 - Achats groupés
 - Coopérative